



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**  
**DU CONSEIL**

Conseil du **9 juillet 2018**

Délibération n° 2018-2914

commission principale : développement économique, numérique, insertion et emploi

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) :

objet : Vie étudiante - Attribution d'une subvention au Centre régional des oeuvres universitaires et scolaires (CROUS) de Lyon pour l'organisation du cycle annuel des activités d'animation de vie étudiante sur l'année universitaire 2018-2019

service : Direction générale déléguée au développement économique, à l'emploi et aux savoirs - Direction de l'innovation et de l'action économique

**Rapporteur** : Madame la Conseillère déléguée Peillon

**Président** : Monsieur David Kimelfeld

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 165

Date de convocation du Conseil : Lundi 11 juin 2018

Secrétaire élu : Madame Elsa Michonneau

Affiché le : Mercredi 11 juillet 2018

**Présents** : MM. Kimelfeld, Grivel, Mme Bouzerda, MM. Bret, Brumm, Da Passano, Mme Picot, MM. Le Faou, Abadie, Crimier, Philip, Galliano, Mme Dognin-Sauze, MM. Colin, Charles, Mmes Geoffroy, Laurent, Gandolfi, Frih, M. Claisse, Mme Vessiller, MM. George, Kabalo, Képénékian, Mme Frier, MM. Vincent, Rousseau, Desbos, Mme Glatard, MM. Longueval, Pouzol, Barge, Eymard, Mme Rabatel, M. Bernard, Mme Poulain, M. Pillon, Mmes Panassier, Baume, MM. Sellès, Suchet, Veron, Hémon, Mme Belaziz, MM. Jacquet, Chabrier, Mmes Peillon, Jannot, M. Vesco, Mme Ait-Maten, M. Artigny, Mme Basdereff, MM. Berthilier, Blache, Blachier, Boudot, Boumertit, Bousson, Bravo, Broliquier, Buffet, Mme Burricand, MM. Butin, Cachard, Casola, Charmot, Mme Cochet, MM. Cochet, Cohen, Mme Corsale, M. Coulon, Mmes Crespy, Croizier, David, M. David, Mmes de Lavernée, de Malliard, MM. Denis, Dercamp, Diamantidis, Mmes El Faloussi, Fautra, MM. Fromain, Gachet, Mmes Gailliout, Gardon-Chemain, MM. Gascon, Genin, Geourjon, Germain, Gillet, Girard, Mme Giraud, MM. Gomez, Gouverneyre, Guillaud, Guimet, Hamelin, Havard, Huguet, Mme Iehl, MM. Jeandin, Lavache, Mmes Le Franc, Lecerf, MM. Llung, Martin, Mmes Maurice, Michonneau, Millet, MM. Millet, Moroge, Mme Nachury, M. Odo, Mme Perrin-Gilbert, M. Petit, Mmes Peytavin, Piantoni, Picard, M. Piegay, Mmes Pietka, Pouzergue, MM. Quiniou, Rabehi, Rantonnet, Mme Reveyrand, M. Roustan, Mmes Runel, Sarselli, M. Sécheresse, Mmes Servien, Tifra, M. Vaganay, Mme Varenne, MM. Vergiat, Vial, Vincendet.

**Absents excusés** : M. Barral (pouvoir à M. Vial), Mmes Cardona (pouvoir à M. Vergiat), Balas (pouvoir à Mme Nachury), M. Barret (pouvoir à M. Cohen), Mmes Beautemps (pouvoir à Mme Basdereff), Berra (pouvoir à Mme Crespy), Brugnera (pouvoir à Mme David), Burillon (pouvoir à Mme Millet), MM. Collomb (pouvoir à M. Kimelfeld), Compan (pouvoir à M. Fromain), Curtelin (pouvoir à M. Germain), Devinaz (pouvoir à M. Bret), Fenech (pouvoir à M. Huguet), Forissier (pouvoir à M. Quiniou), Mmes Ghemri, Guillemot (pouvoir à M. Longueval), Hobert (pouvoir à Mme Piantoni), M. Lebuhotel (pouvoir à Mme Varenne), Mme Leclerc (pouvoir à M. Vincendet), MM. Moretton (pouvoir à M. Jeandin), Passi, Rudigoz (pouvoir à M. Desbos), Sannino (pouvoir à M. Bernard), Sturla (pouvoir à M. Coulon), Uhrich (pouvoir à M. Geourjon), Mme Vullien (pouvoir à M. Vincent).

**Absents non excusés** : MM. Calvel, Aggoun.

**Conseil du 9 juillet 2018****Délibération n° 2018-2914**

commission principale : développement économique, numérique, insertion et emploi

objet : **Vie étudiante - Attribution d'une subvention au Centre régional des oeuvres universitaires et scolaires (CROUS) de Lyon pour l'organisation du cycle annuel des activités d'animation de vie étudiante sur l'année universitaire 2018-2019**

service : Direction générale déléguée au développement économique, à l'emploi et aux savoirs - Direction de l'innovation et de l'action économique

**Le Conseil,**

Vu le rapport du 18 juin 2018, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

**I - Contexte**

La Métropole de Lyon est le second site d'enseignement supérieur français, avec plus de 150 000 étudiants, dont près de 23 000 étudiants internationaux, 11 500 chercheurs et enseignants chercheurs. Elle dispose d'une fonction "académique" de qualité, grâce à la présence de nombreux établissements d'enseignement supérieur et de recherche publics et privés de renom.

Concernant la vie étudiante, Lyon arrive en 2017 en 1<sup>ère</sup> place du classement des "villes où il fait bon étudier", établi par le magazine l'Étudiant. Elle domine le classement grâce à plusieurs dispositifs :

- la création d'un lieu dédié à l'accueil en résidence d'associations étudiantes et à la valorisation des initiatives et projets portés par les associations étudiantes : la Maison des étudiants (MDE),
- l'organisation d'une soirée d'accueil pour les étudiants internationaux : la Nuit des étudiants du monde (NEM),
- la mise en place d'un chéquier culture pour les étudiants : le "Pass culture",
- un site internet d'informations dédié aux étudiants : lyoncampus.fr,
- l'organisation d'un dispositif d'accueil pour les étudiants lors de la rentrée (espace multiservices étudiant, aujourd'hui piloté par l'Université de Lyon sous le nom "Students welcome desk", dont la Métropole est partenaire).

La création au 1<sup>er</sup> janvier 2016 du service commun Université entre la Ville de Lyon et la Métropole a permis de renforcer l'impact de leurs politiques respectives sur l'université et la vie étudiante et de conduire, *in fine*, une stratégie complète et intégrée dans le domaine de l'enseignement supérieur, de la recherche et de la vie étudiante.

**II - Objectifs**

L'un des objectifs de la Métropole et de la Ville de Lyon est, notamment, de développer le cadre de vie étudiant et d'offrir des conditions d'épanouissement aux étudiants et chercheurs pour fidéliser et ancrer cette population, afin qu'elle contribue pleinement au développement et au rayonnement du territoire métropolitain.

Dans ce cadre-là, la Métropole et la Ville de Lyon souhaitent poursuivre les engagements déjà pris avec le Centre régional des oeuvres universitaires et scolaires (CROUS) de Lyon depuis 2016.

**III - Compte-rendu des actions réalisées en 2017-2018**

Par délibération du Conseil n° 2017-2157 du 18 septembre 2017, la Métropole a procédé à l'attribution d'une subvention de fonctionnement d'un montant total de 15 000 € au profit du CROUS pour l'organisation du cycle annuel des activités de vie étudiante sur l'année universitaire 2017-2018.

Divers dispositifs et animations ont marqué ce partenariat avec le CROUS :

- la NEM le 12 octobre 2017 au Transbordeur, avec la tenue d'un stand par le CROUS de Lyon sur le village associatif et environ 2 500 étudiants accueillis,

- la 3<sup>ème</sup> soirée "MyLyon" du Students welcome desk le 26 octobre 2017 avec une centaine de participants,

- le Forum des initiatives étudiantes du 13 au 18 novembre 2017. Trois soirées thématiques ont été organisées les 14 (solidarité), 15 (entrepreneuriat) et 16 (interculturalité) novembre, avec 235 participants, dont 1/3 du monde associatif, 25 associations étudiantes se sont investies dans diverses animations selon la thématique proposée ainsi que 5 structures extérieures (service vie associative, Beelys, la globetrotteuse Emilie Porée et 2 étudiants-entrepreneurs), 35 animations ont été proposées au public : 26 ateliers divers (débat, quizz, danse, jeux, dégustations, etc.), 3 concerts, 3 projections de films, 2 expositions, un espace documentation "le champ des possibles".

Au-delà des animations, ces soirées ont permis d'installer pour l'année des échanges et du partage d'expériences entre tous les acteurs. Ce forum a également permis d'initier d'autres animations tout au long de l'année universitaire 2017-2018,

- la soirée jeux du 30 novembre 2017, ouverte à tous les étudiants résidents du CROUS et animée par les volontaires en service civique, la MDE et l'association Croc aux jeux. Environ 55 personnes étaient présentes, dans une ambiance fête foraine avec différents stands, ainsi qu'une animation Just dance et la clôture par un blind test,

- la soirée de fin d'année le 21 décembre 2017, avec animation musicale et soirée dansante. Une centaine d'étudiants résidents du CROUS ont été accueillis à la MDE, principalement des étudiants n'ayant pu rentrer chez eux pour les fêtes de fin d'année,

- la soirée crêpes et galettes du 18 janvier 2018, sur le thème de la Bretagne, avec environ 90 personnes accueillies à la MDE. Dix recettes traduites aussi en anglais ont été distribuées au cours de la soirée. Des démonstrations et initiations de danses ont été assurées par l'association "Les Bretons de Lyon", suivies d'un concert de musiques bretonnes,

- le tremplin musical du 8 février 2018, qui fait partie d'un des 7 concours de création étudiante du CROUS au niveau national. 26 candidatures ont été reçues, 78 compositions ont été écoutées par le jury régional. Quatre groupes retenus ont joué 3 titres lors de la soirée "live" du 8 février à la MDE devant près de 70 personnes. Les maquettes des 2 premiers lauréats ont été envoyées au CROUS de Bordeaux pour le concours national,

- enfin, la soirée "Incroyables talents" à la MDE, les rencontres solidarité culture et les Olympiades au parc de Parilly en mars et avril complètent ce cycle annuel des activités de vie étudiante 2017-2018.

#### **IV - Bilan**

L'objectif premier de ce partenariat de valorisation des initiatives étudiantes a été atteint avec le Forum des initiatives étudiantes. Les associations ont pu présenter leurs projets, sur un mode ludique et participatif à un large public étudiant. Le format des soirées a permis à ce dernier de découvrir les associations et de participer à leurs activités. Les associations ont pu également sensibiliser et recruter de nouveaux bénévoles.

Les participants à ce forum étaient, pour 1/3, issus du milieu associatif, notamment les associations de la MDE ou venus grâce au bouche-à-oreille inter-associatif. Cela a permis à certaines associations de rencontrer des acteurs urbains qui travaillent sur les mêmes thématiques de solidarité, d'entrepreneuriat et d'interculturalité.

L'objectif second de soutien aux talents étudiants a été réalisé grâce aux animations et activités à la MDE, telles que la soirée live du Tremplin musical, la soirée "Incroyables talents", les Olympiades sportives ou, dans un autre domaine, les soirées jeux, crêpes et galettes ou la 3<sup>ème</sup> soirée "MyLyon". Les étudiants des résidences universitaires du CROUS ont été associés et informés par les services civiques du CROUS et via le web ; ils ont participé à ces activités initiées tout au long de l'année 2017-2018.

Enfin, l'accompagnement des étudiants de la résidence pour la réussite "Parc Blandan" a été réalisé à travers tous les événements précités auxquels ils ont participé et également à travers des sorties culturelles ou autres. Toutes les activités réalisées à la MDE ont permis aux résidents de la réussite d'échanger, de partager et de créer des liens avec les étudiants des autres résidences.

La présente délibération propose ainsi de renouveler le soutien financier apporté au CROUS de Lyon afin de faciliter l'intégration et l'insertion économique, sociale et culturelle des étudiants dans la cité, tout au long de l'année universitaire.

#### **V - Programme d'actions pour 2018-2019 et plan de financement prévisionnel**

Trois axes sont retenus dans le cadre du programme d'actions 2018-2019 :

##### **1° - La valorisation des initiatives étudiantes** avec le Forum des initiatives étudiantes.

Il s'agit d'offrir aux étudiants des opportunités de socialisation et d'intégration afin qu'ils deviennent des acteurs à part entière de la Métropole.

Le Forum des initiatives étudiantes aura lieu entre le 12 et le 16 novembre 2018, avec 3 soirées thématiques, dont une sur l'engagement étudiant. 200 personnes sont attendues.

##### **2° - Le soutien des talents étudiants** avec des animations et activités tout au long de l'année universitaire.

En 2018-2019, ces activités auront lieu à la MDE (tremplin musical et incroyables talents) et sur différents lieux de la Métropole.

##### **3° - L'accompagnement des étudiants logés en résidence universitaire du CROUS de Lyon**, dont celle de la résidence pour la réussite "Parc Blandan", dispositif initié par le gouvernement en 2012.

Cette résidence s'inscrit dans la continuité des internats de la réussite et des cordées de la réussite, avec un accompagnement personnalisé.

Dans ce cadre-là, tout au long de l'année universitaire, des actions seront menées afin d'accompagner les étudiants en résidence universitaire, certaines animations étant ouvertes à tous les étudiants (tremplin musical). Des activités sont prévues en journée et en soirée : balade urbaine, soirées ludiques, culturelles et gastronomiques, rencontres envisagées avec des personnalités de la culture, du sport et de l'entrepreneuriat.

Par ailleurs, les dispositifs de rentrée destinés à l'accueil des étudiants internationaux seront largement ouverts aux étudiants des résidences du CROUS, comme la NEM organisée le 18 octobre 2018, mais aussi la soirée de clôture du Students welcome desk.

Afin de permettre la réalisation de l'ensemble des actions développées précédemment, il est proposé que la Métropole apporte un soutien financier au CROUS de Lyon à hauteur de 15 000 € pour contribuer au financement des différentes actions et animations prévues, ainsi qu'aux actions de communication ;

Vu ledit dossier ;

Oùï l'avis de sa commission développement économique, numérique, insertion et emploi ;

#### **DELIBERE**

##### **1° - Approuve :**

a) - l'attribution d'une subvention de fonctionnement d'un montant de 15 000 € au profit du CROUS de Lyon dans le cadre du cycle annuel des activités d'animation auprès des étudiants pour l'année universitaire 2018-2019,

b) - la convention à passer entre la Métropole de Lyon et le CROUS de Lyon définissant, notamment, les conditions d'utilisation de cette subvention.

##### **2° - Autorise** monsieur le Président à signer ladite convention.

**3° - La dépense** de fonctionnement en résultant, soit 15 000 €, sera imputée sur les crédits inscrits au budget principal - exercice 2018 - chapitre 65 - opération n° 0P03O5123.

Et ont signé les membres présents,  
pour extrait conforme.

**Reçu au contrôle de légalité le : 11 juillet 2018.**